



1ère édition

BILAN de l'Appel à projets « Plan d'action des réseaux d'eau potable »

7 millions d'euros pour lutter
contre les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable

Lancé en 2015, cet appel à projets a suscité 10 candidatures.

Le Plan National d'Action sur les réseaux d'eau potable répond aux exigences environnementales et aux besoins socio-économiques. Les fuites dans les réseaux d'eau potable génèrent une pression supplémentaire sur la ressource en eau et un surcoût d'exploitation du service d'alimentation en eau potable.

L'Agence de l'eau encourage déjà les projets de lutte contre le gaspillage : aides financières pour les diagnostics des réseaux et la pose de compteurs de sectorisation.

L'appel à projets, lancé en 2015, a permis d'aider aussi les projets résultants de ces diagnostics conduits par les gestionnaires de la distribution de l'eau potable. Il visait les communes rurales des collectivités et des établissements de coopération intercommunale du bassin Seine-Normandie compétents.

Au final, 10 dossiers, respectant les critères d'éligibilités, ont été retenus.

Retour sur le bilan de l'année 2015

Rappel des modalités

Les porteurs de projets sont les collectivités (commune ou communauté de communes, SIAEP...) ou établissements de coopération intercommunale du bassin Seine-Normandie compétents.

Les objectifs attendus des projets :

- lutter contre les fuites dans les zones où des stratégies d'économie d'eau sont nécessaires (zone de répartition des eaux ou zones de tension quantitatives),
- soutenir les travaux des collectivités les plus économes pour le prix de l'eau.

Les actions financées sont le remplacement ou réhabilitation des canalisations du réseau de distribution d'eau potable.

29 février 2016

Retour des dossiers finalisés

28 avril 2016

Réunion du jury et émission d'un avis sur chaque projet

Mai à décembre 2016

Validation des dossiers retenus par les instances de bassin de l'Agence (Commission des aides)

Composition du jury technique

Le jury technique était composé des représentants des services de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et d'un administrateur de l'Agence de l'eau.

Dossiers finalisés

A l'issue du jury, 10 dossiers ont été retenus.

Au total, l'ensemble des dossiers représente un budget prévisionnel d'environ 1 million d'euros (sur les 7 millions d'euros alloués à cet appel à projets).

Cet appel à projets permettra d'économiser environ 100 000 m³ d'eau par an.